

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS

Les élus du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, se sont retrouvés à Fleurey-sur-Ouche afin de tenir leur traditionnelle Assemblée générale. Présidée par Jacques Jacquenet, il était question notamment de voter le budget supplémentaire 2024. Dans ce cadre, les élus ont décidé d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et la rénovation de l'éclairage public en attribuant des fonds dédiés.

Augmenter l'enveloppe du programme pour la rénovation énergétique des bâtiments des adhérents

En 2021, le SICECO lance un Appel à Projet « Rénovation énergétique performante des bâtiments communaux ou communautaires » afin d'accompagner ses adhérents dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce programme se concentre sur des travaux « BBC compatibles » réalisés sur des bâtiments existants et privilégie une programmation pluriannuelle de bouquets de travaux cohérents d'un point de vue énergétique (notamment BBC compatibles). Par exemple : isolation de la toiture la première année, des murs la seconde puis remplacement des fenêtres et mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) la troisième et rénovation du système de chauffage au final.

En plus de l'aide financière apportée par le programme, l'adhérent bénéficie d'un accompagnement technique par les services du SICECO tout au long de son projet de rénovation.

Pour accélérer les travaux, les élus du SICECO ont décidé de passer l'enveloppe 2024 du programme à environ 1 600 000 euros, soit une augmentation de 650 000 euros par rapport à 2023. Cette accélération permettra de réaliser 29 dossiers supplémentaires.

Conforter le programme de changement de source en éclairage public

Dans le cadre de sa politique d'accélération de la transition énergétique, le SICECO a mis en place des modalités technique et financière pour accompagner ses adhérents dans la rénovation de leurs points lumineux. L'objectif est de réaliser des économies tout en limitant l'impact sur l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la luminosité).

Aussi, le Comité syndical avait décidé en janvier dernier de systématiser le changement de source en led pour les luminaires compatibles. Cette solution est une alternative technique et économique forte par rapport à une rénovation complète. C'est pour cette raison que les élus ont décidé d'augmenter l'enveloppe spécifique de ce programme passant de 350 000 euros à 700 000 euros, soit au moins 8 000 points lumineux changés en 2024.

Cette solution a également été privilégiée car sa mise en œuvre émet très peu de CO₂ par rapport à la rénovation complète du luminaire.



Les élus lors du Comité syndical du 20 juin 2024 ©SICECO TECO

CONTACTS PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables, Économies d'énergie, Achats d'énergies, bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique et communications électroniques.